



Ville de Saint-Maurice

Val-de-Marne

COMPTE-RENDU SOMMAIRE

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 16 janvier 2020

Nombre de Conseillers en exercice : **32**

L'An Deux Mille Vingt, le 16 janvier à 19 h 00, le Conseil Municipal de Saint-Maurice s'est réuni en séance publique dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Igor SEMO, Maire de Saint-Maurice

Etaient présents (23) :

Igor SEMO, Alain GUETROT, Philippe BOURDAJAUD, Krystina BEHETRE, Françoise NOLOT, Thibault VITRY, Pascale CHENNE, Claudine DAHAN, Michel BUDAKCI, Hélène COUPE, Marie-Béatrice BERTRAND, Christiane VERDIER-PETIT, Dominique DUROSELLE, Anani AMOUZOUVI-ATAYI, Magdalena AMOURETTI, Pascale FRESNE, Marie-Hélène AZOULAY, Pascal DURAY, Gilles BAS dit TROTY, Cédric DAMIEN, Sophie DENIS-DANISSET, Malik YETTOU, Claude NICOLAS.

Etaient excusés représentés (7) :

Christian CAMBON donne pouvoir à Igor SEMO, Guy CHIAMBARETTO donne pouvoir à Pascale CHENNE, Zehour STITTOU donne pouvoir à Marie-Hélène AZOULAY, Patricia RICHARD donne pouvoir à Cédric DAMIEN, Fabrice MORENON donne pouvoir à Pascal DURAY, Alexis ASTRE donne pouvoir à Claudine DAHAN, Emeline DEVERLY donne pouvoir à Krystina BEHETRE.

Etaient excusés (2) :

Benoît WOSSMER, Vincent DELHOMME.

Madame Sophie DENIS-DANISSET est désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Monsieur Pascal DURAY est désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance adjoint.

1. APPROBATION DU CHOIX DU DELEGATAIRE DU MULTI-ACCUEIL « LES DIABLOTINS » ET DE LA HALTE-GARDERIE « LES PETITS MOUSSES » ET AUTORISATION DE SIGNER LE CONTRAT DE CONCESSION DE SERVICE PUBLIC PAR VOIE DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC

**LA DELIBERATION EST ADOPTEE A LA MAJORITE PAR 29 VOIX POUR
ET 1 OPPOSITION**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 h 45.

**Le secrétaire de séance
Sophie DENIS-DANISSET**

**Le secrétaire de séance adjoint
Pascal DURAY**

**Le Maire
Igor SEMO**